

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NEW DEAL MOBILE DANS L' AISNE : MISE EN SERVICE DU 1^{ER} SITE 4G MULTI- OPÉRATEURS ISSU DU DISPOSITIF DE « COUVERTURE CIBLÉE »

Laon, le 4 décembre 2020

Le premier site 4G multi-opérateurs d'accès à l'internet mobile issu du dispositif de « couverture ciblée » dans le département de l'Aisne a été mis en service à Saint-Gobain, ce vendredi 4 décembre, en présence de Ziad Khoury, préfet de l'Aisne, Christophe Coulon, vice-président de la Région Haut-de-France chargé du Numérique, Nicolas Fricoteaux, président du conseil départemental, Frédéric Mathieu, maire de Saint-Gobain, Dominique Ignaszak, président de la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère, Olivier Riffard, directeur des affaires publiques de la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms) et les représentants des opérateurs de téléphonie mobile Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR.

Le dispositif de « couverture ciblée » est un des grands axes de l'accord New Deal Mobile conclu en janvier 2018 entre les opérateurs et les pouvoirs publics. Les opérateurs s'engagent à construire et à financer ces sites entièrement à leur charge.

Le comité de pilotage départemental a pour objectif de décliner le New Deal Mobile national sur le territoire départemental. Il est co-présidé par le préfet de l'Aisne et le président du conseil départemental. Il se réunit plusieurs fois par an pour identifier et proposer les lieux d'installation de nouveaux points d'émission de téléphonie mobile dans l'Aisne et ce, afin de supprimer progressivement les zones blanches. Il intervient également dans le dialogue entre les territoires et les opérateurs sur l'identification du foncier afin d'accélérer le déploiement des services.

Une fois les zones identifiées, elles donnent lieu à un arrêté de l'État, laissant alors un délai de 12 ou 24 mois aux opérateurs pour réaliser les travaux et mettre en service les pylônes et les sites. Ce délai dépend de la mise à disposition par la commune à l'opérateur d'un terrain viabilisé accompagné de l'autorisation d'urbanisme.

L'Aisne a reçu une dotation de 6 sites à répartir sur son territoire en 2018, 11 en 2019, 10 en 2020 et 12 sont pressentis pour 2021.